

Les enjeux de l'eau

ça ne coule pas de source

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 : Pour une culture de l'eau	p 4
CHAPITRE 2 : Ressources, besoins et usages de l'eau.....	p 8
ENCART : LA QUALITÉ DES EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE	p 11
ENCART : QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE	p 12
ENCART : LA RÉGION ÉPINGLÉE POUR EAUX POLLUÉES !	p 13
CHAPITRE 3 : Enjeux de pouvoir.....	p 14
ENCART : LA BOUTEILLE D'EAU ET SES DÉBOIRES	p 16
ENCART : INONDATIONS, MALADIES HYDRIQUES ET POLLUTION.....	p 21
CHAPITRE 4 : L'eau, enjeu de solidarité	p 22
ENCART : LA LOI OUDIN EN APPLICATION	p 24
ENCART : UNE RÉALISATION EN COURS AU TCHAD	p 25
CHAPITRE 5 : Entre nos mains.....	p 26
L'ALLIANCE AVEC UN PEUPLE, LES COMMANDEMENTS	p 28
GUÉRISON ET VIE.....	p 28
LE PROJET DE DIEU, PSAUME 103.....	p 29

PUBLICATIONS DE LA COMMISSION JUSTICE ET PAIX



Les enjeux de l'eau ?

Du diocèse des trois rivières (la Vienne et les Deux-Sèvres), la commission Justice et Paix s'est penchée sur les problèmes de l'eau en général et dans les deux départements en particulier.

Certes, la France est un des pays du monde où le problème qualitatif est plus difficile et plus coûteux à gérer que le problème quantitatif. Et notre région française est l'une de celles où il y a encore de l'eau de bonne qualité en profondeur.

Néanmoins, et sans dramatiser, même localement, l'évolution est inquiétante.

D'une part, il faut aller chercher l'eau de très bonne qualité de plus en plus profondément, car, depuis vingt à trente ans, les nitrates et les pesticides se sont infiltrés.

D'autre part, alors que l'on croyait l'eau inépuisable dans nos régions tempérées, on commence à craindre qu'elle puisse manquer. La plaine niortaise et la Vienne sont des terres relativement sèches sur lesquelles l'urbanisation et l'évolution des modes de vie contribuent à créer de la rareté en eau : la consommation domestique a plus que triplé en cinquante ans, et nous sommes plus nombreux qu'il y a cinquante ans. Surtout l'agriculture a évolué. Le remboursement des emprunts des exploitants agricoles suppose une régularité des revenus, donc les agriculteurs tendent à réguler l'eau : drainer lorsqu'il y en a trop, irriguer lorsqu'il en manque.

Il y a cinquante ans le problème était encore de drainer dans le Montmorillonnais. Mais la sécheresse de 1976 a, si l'on peut dire, renversé le courant. L'irrigation a commencé. La gestion quantitative de l'eau est devenue un problème politique. La crise de 2005, plus encore dans les Deux-Sèvres que dans la Vienne, en est l'illustration la plus récente. Au moins faut-il se consoler que personne n'ait manqué d'eau, alors que cela avait été le cas en 1976. Bien que, entre-temps, la consommation ait augmenté, la solidarité, cette fois-ci, a mieux fonctionné.

Comme vous le voyez, la question est très complexe ⁽¹⁾. Ça ne coule pas de source...

⁽¹⁾ Encore avons-nous laissé de côté la question du réchauffement climatique (le groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat place les difficultés en eau au premier rang de celles qu'il faudra affronter), et la question des OGM (qui pourraient produire des plantes plus économes en eau) et tant d'autres.

Chapitre 1: Pour une culture de

Le corps humain contient environ 80 % d'eau. Ce mammifère supérieur qu'est l'homme n'en a qu'une conscience très confuse, surtout quand il vit dans des régions tempérées où il n'a pas idée de pouvoir un jour manquer d'eau. Les médias lui donnent des images d'impitoyables sécheresses (Sahel). Mais cet homme des pays du Nord ne sait pas très bien que faire. Il se dit qu'économiser chez lui un peu de l'eau de sa douche ne la fera pas arriver dans les déserts. D'autant que les mêmes médias lui montrent des inondations tout aussi impitoyables (Bangladesh). Ces phénomènes récurrents sont tenus pour "naturels", donc imprévisibles pour le commun des mortels. Une dangereuse irrationalité risquerait de nous laisser, sinon fatalistes, du moins impuissants, sauf à soutenir des actions humanitaires pour pallier les conséquences.



Mais voici que des phénomènes, certes de moindre d'ampleur et proportionnés aux climats européens, deviennent objet d'étonnement et parfois d'inquiétude. Alors que les pays méditerranéens connaissent régulièrement des incendies imposants, des inondations ont frappé l'Europe centrale et l'Europe du Nord. Des digues se sont rompues, mais les Européens possèdent plus de moyens pour évacuer les personnes en danger et réparer les dégâts. Là encore les contradictions de la nature s'imposent aux habitants.

S'incliner devant ces forces incontrôlables irrite nos contemporains. Ils exigent du service national de météorologie de prévoir les intempéries, d'en évaluer la violence et la durée, par des "avis d'alerte". Ils réclament des pouvoirs publics des protections avant les excès du climat (au nom du "principe de précaution") et des interventions rapides pendant et après les précipitations ou les coups de chaleur (déclaration de zone sinistrée).

Vraisemblablement la nature a bon dos! Des comportements oublieux de ses outrances en ont accru les dérèglements. Trop de ciment et d'asphalte ont accéléré le flux des eaux d'orage vers des ruisselets qui deviennent rapidement des torrents immaîtrisables (Vaison-la-Romaine). Ayant perdu mémoire des crues décennales ou centennales, des promoteurs ont construit dans des zones agréables à première vue, mais inondables (Picardie). L'agriculture industrielle a arraché les haies qui retiennent les écoulements, provoquant ainsi des éboulements... L'eau "sauvage" se laisse encore mal maîtriser.

L'usage de l'eau "domestique" fournit un bon miroir des contradictions de notre société. La légende rapporte que Narcisse s'est noyé en contemplant son image dans une onde pure. Le monde actuel

l'eau



se compose de Narcisses aux quêtes et aux intérêts contradictoires. C'est pourquoi il est si difficile d'en parler sans dresser aussitôt un parti contre un autre ! Les orientations agricoles ont poussé à la productivité : qui la renierait quand on sait que la faim frappe encore des millions d'hommes et que, en cette année 2008, il redevient nécessaire en France d'augmenter la production de blé ? Mais les engrais (nitrates) et les produits destructeurs d'herbes ou de parasites ont pollué les nappes phréatiques et les sources dont il n'est plus conseillé, malgré les rêves littéraires, de boire les eaux et même, parfois, de s'y baigner. L'irrigation, par exemple pour les maïs sur des sols peu aptes à sa culture, a fourni un prétexte à des conflits réels, avec d'étonnantes disparités. Ainsi l'hectare de

maïs irrigué est-il plus subventionné que l'hectare non irrigué ("les petits ruisseaux font les grandes rivières")⁽¹⁾ ; en deux départements voisins recouvrant une même nappe phréatique, le pompage était autorisé dans l'un, interdit dans l'autre...

Certains détails ne sont même plus perçus, tant ils sont entrés dans les habitudes : la consommation d'eaux minérales augmente et on se méfie de l'eau du robinet pourtant très surveillée. Chacun veut du beau temps pendant ses vacances, même si une sécheresse s'étend. L'eau de pluie récupérée est un bienfait économe de l'eau distribuée pour les uns, un danger sanitaire pour les autres... Des marais sont asséchés, mais d'autres voient se multiplier les étangs et les réserves naturelles...

⁽¹⁾ Pourtant la culture "sèche" a un rendement énergétique supérieur à celui d'une culture irriguée.
(R. Dajoz : "Précis d'Ecologie - Structure et productivité de quelques écosystèmes", p. 371)

La liste de nos contradictions pourrait être allongée ! Elles dressent les uns contre les autres les organisations qui planifient un territoire et les écologistes locaux qui défendent le *statu quo* pour la protection d'espèces protégées. On trace les lignes des TGV et on aménage des passages pour des grenouilles particulières... La véritable question ne consiste pas à pointer ces antagonismes. Il en est d'extrêmement sérieux, il en est de dérisoires. Non, la vraie question interroge sur la signification même des réactions que suscite la gestion de l'eau sur la terre, notre terre.

Ces réactions sont urbaines et industrielles

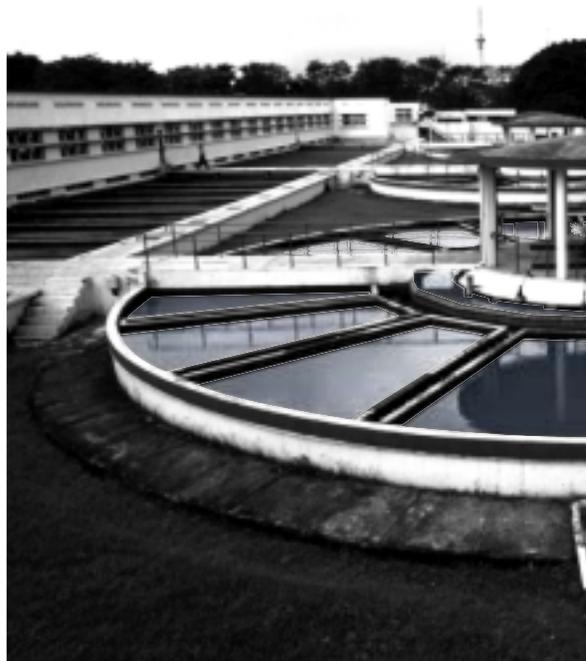
Réactions urbaines : il ne faut pas oublier que la majorité de la population de notre pays habite en ville. Pour elle, l'eau vient du robinet. Elle ne pose que des difficultés techniques de distribution, de pureté sanitaire et de coût (l'eau représente un énorme marché). Puis il lui faut des stations d'épuration très onéreuses. L'autre eau, celle des fleuves, doit être canalisée et agréable à voir ; celle du ciel est un ennui, parfois romantique, dont il convient de pallier les excès (caves inondées ou morosité des caractères). Cette eau est littéralement "intellectualisée". Produit de consommation, nul n'entend en être privé. Il faut des circonstances exceptionnelles, telle la sécheresse, pour qu'une municipalité prenne des arrêtés drastiques : interdiction d'arroser les pelouses, de laver des voitures. On n'en est pas encore au rationnement (qui est pourtant le sort habituel de beaucoup d'êtres humains).

Et réactions industrielles : il s'agit de domestiquer l'eau. Au début du XX^e siècle, certaines régions marécageuses de France connaissaient encore un taux de mortalité infantile atteignant près de 10 % des naissances. On a drainé ces zones. Les moustiques ont été éradiqués au DDT ; puis le DDT interdit, puis parcimonieusement autorisé... Donc des eaux purifiées. L'eau donne également une force. Les industries le savent depuis longtemps. L'eau donne la vie : cette banalité justifie les cultures intensives.

L'eau aménagée devient même un rapport tourmenté : les gorges les plus tumultueuses composent entre un visage de puissance primitive et des assurances pour dégager les responsabilités (même municipales) et couvrir d'éventuels accidents. Le risque aquatique devient mesuré...

L'homme cherche à composer entre travailler la terre pour la rendre rentable et la garder pour qu'elle reste un partenaire dont il ne peut sans danger pour sa survie, épuiser, dilapider ou pourrir les ressources, cet équilibre constitue un grand défi moderne. Il n'y a pas que le pétrole, les minerais ou les forêts dont les réserves s'épuisent. L'eau en fait partie. Spontanément la civilisation moderne estime qu'elle est inépuisable, comme l'air ! Cette satisfaction est à courte vue. Car si les océans offrent beaucoup d'eau, il reste deux problèmes : celui de l'eau douce, nécessaire à l'organisme humain, et celui d'une eau douce de qualité.

Ces deux questions sont liées : une eau impropre à la consommation porte la mort. Donc,



c'est bien la quantité d'eau de qualité qui apparaît aujourd'hui comme une urgence, même dans les pays tempérés. Sans jouer les prophètes de malheur – non, l'eau ne va pas manquer en France – on perçoit déjà où se situent les difficultés. D'abord les quantités d'eau de qualité – disons, pour simplifier, "l'eau pure" – restent inégalement réparties. Été 2007, le Nord a trop d'eau, le Sud brûle sous le soleil. Surtout, cette eau pure a un coût qui ne cesse d'augmenter. Si l'on refuse que son coût ne devienne prohibitif pour une partie de la population, une politique efficace engage l'État. L'eau ne saurait être une ressource soumise aux lois du marché et aux intérêts privés.

C'est dire que, d'un seul coup, il apparaît que nous ne pouvons plus faire n'importe quoi avec l'eau. Cet élément qui semblait si largement disponible, surtout après les larges campagnes d'adduction, l'eau, même dans les coins les plus reculés, à l'instar de l'électrification, en vient à être fragile. Il faut y veiller. Tout comme l'homme

est un être fragile auquel il faut veiller. Les deux ont partie liée. Indissolublement. Ne pas voir ce rapport aurait des conséquences graves à moyen terme. Des sites écologiques disparaîtraient et, avec eux, une part des espèces parmi lesquelles l'homme vit et travaille. La qualité baissant, au moins pour le goût (car on peut boire une eau chimiquement pure mais détestable), on serait obligé de vivre au milieu de bouteilles en plastique. La qualité des nappes phréatiques, dont le fonctionnement commence juste à être connu, resterait aléatoire. Surtout les prix de production d'approvisionnement et de traitement de cette eau pure augmenteraient inévitablement.

L'insouciance n'est plus de mise. L'illusion bucolique ne résout rien, pas plus que le "tout-industriel". Il est urgent d'avoir une approche humaine de ce produit essentiel. Une culture humaine appelle une culture de l'eau. L'eau se respecte, sinon l'humanité est blessée. Ni insouciance ni dramatisation. Encore qu'il faille souligner que l'accès à l'eau pure, hier cause de tant de conflits, renaît aujourd'hui sous une autre forme qui touche à la qualité de la vie. La relation aux éléments nécessaires à la vie demande qu'ils soient traités non comme des choses neutres, mais comme des partenaires de l'existence humaine. C'est à ce prix que l'homme pourra vivre... humainement, dans l'égalité et la solidarité avec d'autres. C'est donc la tempérance dans l'usage de l'eau qui aidera les pays qui en manquent. En ce sens, plus nous donnerons l'image d'une consommation sans réserve, plus nous entretiendrons l'illusion d'un progrès mortel pour les populations défavorisées. La pléthore n'est pas un objectif. Ainsi sait-on que le kilo de maïs pour fourrage demande 238 litres d'eau et le kilo de soja pour carburant "vert" en nécessite 900 litres ? Et ce carburant exige un tel nombre d'hectares pour produire assez d'essence qu'on se demande où passeront les routes ! Notre style de vie arrive à une limite d'exploitation de la nature. C'est ce que l'eau nous met devant les yeux. Ou nous serons comme Narcisse, épris de nous seuls, ou il nous faut instaurer une nouvelle culture dans nos relations avec la terre et entre nous.



Chapitre 2: Ressources, besoins

L'eau est indispensable à la vie, essentielle aux activités humaines ainsi qu'au bon fonctionnement des écosystèmes terrestres. La disponibilité de l'eau, qui paraît immense, suffira-t-elle à répondre aux besoins des prochaines générations ? La réponse semble évidente au regard des ressources et des usages de l'eau. Cependant l'eau n'est pas une ressource comme les autres, sa gestion s'annonce comme une préoccupation majeure du XXI^e siècle.

Sur la terre, il y a d'une part l'eau visible : les océans, l'eau contenue dans les calottes polaires, les lacs, les rivières, les nuages et la pluie, et d'autre part l'eau invisible : les eaux souterraines. Si l'eau est très présente, 97 % de la ressource est de l'eau salée. Sur les 3 % restants, les deux tiers sont sous forme de glace, il ne reste que 1 % du volume d'eau terrestre disponible pour les humains.

Si l'eau est abondante, elle n'est pas répartie uniformément sur la terre. Elle est aussi irrégulièrement répartie d'une année sur l'autre ou d'une saison sur l'autre. Outre ces variations saisonnières, les ressources se caractérisent par une importante variation géographique. La considération de la présence en eau de notre région ne représente en aucun cas celle des autres territoires et des besoins indispensables.

L'eau douce exploitée est d'origine continentale et provient des précipitations. En France, la moyenne annuelle des précipitations est estimée à 470 milliards de mètres cube, soit une hauteur d'eau d'environ 870 mm (ou 870 litres d'eau par mètre carré). À Poitiers, la hauteur des précipitations est de 690 mm ou 690 litres d'eau par mètre carré (moyenne sur 30 ans, 1970-2000) et à Niort 850 mm (mêmes références qu'à Poitiers).



et usage de l'eau



Parmi la quantité d'eau reçue par les pluies, 61 % s'évaporent, 16 % alimentent nos cours d'eau (rivières, fleuves, lacs) et 23 % s'infiltrent dans le sol pour reconstituer nos réserves souterraines.

Le bilan annuel moyen des ressources, potentiellement indispensables, s'élève entre 170 et 180 milliards de mètres cubes. Cette eau se retrouve en eaux de surface et souterraine.

Répartition de la ressource en eau

Eau de la terre	Dont eau douce	Dont eau douce de surface (liquide)
Eau douce 3 %	Autre : 0,04 %	Rivières 2 %
Eau salée 97 %	Eau souterraine 31,4 %	Marais 11 %
	Calotte glaciaires et glaciers 68,3 %	Lacs 87 %

L'eau atmosphérique, celle qui circule dans le cadre du cycle de l'eau (évaporation-transpiration, condensation, précipitation, ruissellement) ne représente que 0,04 % de la ressource mondiale en eau douce et 0,001 % de la ressource totale. Si elle n'était en permanence en mouvement, elle n'assurerait que quelques millimètres de précipitations. On mesure ainsi la fragilité des équilibres terrestres.

Les besoins en eau

Si les ressources en eau paraissent largement disponible sur notre territoire, les besoins sont importants et de plus en plus nombreux. En 2004, près de 34 milliards de mètres cube ont été prélevés en France métropolitaine pour satisfaire les activités humaines.

La production d'énergie demande de très grandes quantités d'eau mais une part très importante est restituée aux cours d'eau après utilisation : prenons l'exemple de la centrale nucléaire de Civaux (86). L'eau utilisée par la centrale provient exclusivement de la Vienne. Lors de la marche des deux réacteurs, les prélèvements représentent 4 mètres cubes par seconde ; 2 m³ retournent dans le cours d'eau et 2 m³ seconde sont rejetés sous forme de vapeur d'eau (panache blanc au-dessus des tours). Cette eau rejetée est contrôlée suite à des prélèvements journaliers pour que les normes de qualité soient respectées.

	Eaux superficielles	Eaux souterraines	Quantité en millions de m3
Eau potable	38 %	62 %	6 018
Industrie	58 %	42 %	3 286
Irrigation	75 %	25 %	5 148
Énergie	99 %	1 %	19 262

L'irrigation prélève seulement 15 % du volume total (près de 60 % en Poitou-Charentes en 2001) mais n'en restitue qu'une faible part et l'irrigation se réalise essentiellement en été où le niveau des cours d'eau est faible et l'évaporation importante.

Les besoins en eau potable s'élèvent, quant à eux, à 18 % des volumes prélevés. Le secteur industriel utilise 10 % des prélèvements nationaux et sa proportion est en baisse régulière.

Origine des ressources en eau prélevées par usage en 2004

Les besoins en eau correspondent à des usages pour la fabrication des biens dont nous disposons, notamment l'irrigation indispensable au développement des plantes vivrières. Peut-

on nourrir toute l'humanité sans irrigation ? La réponse est non si on généralise notre niveau de consommation, alors que cette eau est souvent mise à mal par la concurrence qu'elle provoque, la pollution qu'elle engendre (nitrates, pesticides...), voire la dégradation des sols qu'elle entraîne. Il faut 3 000 litres d'eau, en moyenne, pour produire la ration alimentaire quotidienne d'un être humain. Il s'agit bien entendu d'eau virtuelle, c'est-à-dire l'eau consommée nécessaire au processus de production. Exemple : 1 160 litres pour produire 1 kg de blé ou 13 500 litres pour 1 kg de bœuf, d'après le Conseil mondial de l'eau. Selon le type de nourriture produite : un végétarien consommera indirectement 1 500 litres d'eau par jour contre 4 000 pour un amateur de viande de bœuf.





La qualité des eaux destinées à la consommation humaine

Parler de qualité de l'eau peut revêtir deux aspects :

- celui de la santé et de l'hygiène
- celui du confort et du plaisir

La qualité sanitaire est primordiale. Le Code de la santé publique (art.19) énonce: *“Quiconque offre au public de l'eau en vue de l'alimentation humaine, à titre onéreux ou gratuit, est tenu de s'assurer que cette eau est propre à la consommation”*.

L'eau destinée à la consommation humaine est soumise à des exigences de qualité, à la fois bactériologiques et chimiques. Les limites de qualité sont définies, elles peuvent être connues auprès des DDASS (Direction départementale des affaires sanitaires et sociales). Le contrôle sanitaire de la qualité des eaux s'exerce: à la ressource (eaux brutes et après traitement) ainsi qu'en distribution.

Les critères de qualité dont on parle le plus souvent dans notre région sont les teneurs en nitrates et en pesticides; on peut y ajouter le fluor et le sélénium. ⁽¹⁾

Les usagers doivent être informés sur la qualité des eaux par une fiche d'information annuelle jointe à la facture d'eau. Cette fiche est établie par la DDASS et adressée à l'exploitant pour diffusion aux abonnés.

Le deuxième aspect de la qualité est celui de la saveur. La recherche du confort et du plaisir peut paraître secondaire par rapport à l'impératif sanitaire, pourtant les utilisateurs apprécient l'eau à sa saveur (le goût du chlore) ou encore à sa dureté (le calcaire).

Ces deux critères proviennent du traitement et de l'origine des eaux. La dureté est directement liée à la nature des terrains traversés. Un sol calcaire et crayeux fournira une eau *“dure”* alors qu'une eau traversant un terrain siliceux ou granitique sera *“douce”*.

La qualité des eaux reste la principale préoccupation des utilisateurs et des responsables de la distribution d'eau. L'eau de notre région est jugée globalement bonne suite aux dernières analyses fournies par les DDASS, cependant les ressources en eau sont vulnérables, la vigilance s'impose. La question de la qualité de l'eau de récupération individuelle ou collective se pose également pour les usages qui peuvent en être faits.

⁽¹⁾ : Limites de qualité: Nitrates : 50 mg/litre - Pesticides : 0,1 ug*/litre et par produit
Fluor : 1,5 mg/litre - Sélénium : 10 ug/litre

* ug = 1 millionième de gramme

Qualité de l'eau distribuée

Paramètres	Limites ou réf. de qualité	Unités de distribution	
Moyennes 2006		A	B
pH	Entre 6,5 et 9	7,5	7,3
Turbidité (NFU)	2	0,13	0,08
Dureté (TH en °F)	Néant	28,8	30,3
Fluor (en g/l)	1 500	0	0
Nitrates (en mg/l)	50	32,7	27,3
Sélénium (en g/l)	10	5,4	4,7

Source DDASS – Syndicat des eaux de Saint Julien l'Ars

BACTÉRIOLOGIE : Les analyses microbiologiques des eaux, qui comportent la recherche de germes témoins d'une contamination fécale, ont montré que les eaux étaient d'excellente qualité pour l'unité B et de bonne qualité pour l'unité A (94,1 % de résultats conformes).

PH : Il indique le caractère acide (inférieur à 7) ou basique (supérieur à 7) d'une solution. Les eaux distribuées sont légèrement basiques.

TURBIDITÉ : Les eaux distribuées possèdent une bonne transparence qui se caractérise par une faible turbidité, inférieure ou égale à 0,3 NFU.

DURETÉ : La dureté provient de la présence d'ions calcium et magnésium dans l'eau. On l'exprime par la mesure du titre hydrotimétrique (TH) en degrés français (1°F = 4mg/l de calcium et 0,7° anglais et 0,56° allemand). Les eaux distribuées possèdent une dureté importante.

Dans l'hypothèse de l'installation d'un traitement individuel, il est rappelé qu'il convient de conserver pour l'alimentation un point d'eau froide non soumis à traitement complémentaire. Il est conseillé de maintenir un résiduel de dureté entre 10 et 15° F dans les réseaux intérieurs de distribution afin de limiter les phénomènes de corrosion pouvant être induits par de l'eau adoucie à 100 %.

FLUOR : Le fluor, oligo-élément pouvant être présent naturellement dans l'eau, est bénéfique à doses modérées (entre 500 et 1000 g/l) pour la prévention des caries dentaires. Les eaux qui alimentent les deux unités de distribution de Saint-Julien-l'Ars, en renferment de très faibles quantités, et des apports complémentaires fluorés, sous forme de comprimés après avis médical ou du sel, peuvent être conseillés.

NITRATES : Présents en faible quantité dans les nappes aquifères libres par suite de la minéralisation de l'humus des sols, une augmentation importante des nitrates révèle le plus souvent des pollutions diffuses d'origine agricole. Les eaux pompées dans les captages de Bois des Douces et de la Bertinière en renferment en quantité modérée.

PESTICIDES : Les recherches effectuées en 2006 sur 50 substances, en sortie de deux stations de production, sont restées inférieures à la valeur limite de qualité fixée à 0,1 g/l par produit, avec cependant une présence de traces de déséthylatrazine (0,02 à 0,03 g/l) et d'atrazine (0,02 g/l).

SÉLÉNIUM : Une faible présence naturelle (4 à 6 g/l) de sélénium dans l'eau est à signaler.

Les usages de l'eau

Parmi les usages dont chacun est responsable et qui peuvent agir sur la consommation de l'eau, on relève bien sûr l'utilisation domestique. Cette utilisation recouvre principalement la consommation d'eau potable, les bains, la cuisine, les usages sanitaires et le jardinage. Cette consommation varie d'un pays à l'autre. Un Australien utilise en moyenne 1 000 litres d'eau par jour, un citoyen des USA 300 à 400 litres, un Européen 100 à 200 litres, un Français 137 litres (année 2000), un habitant du Sahel souvent moins de 10 litres, tandis que la quantité minimale serait de 50 litres par jour et par

personne. Un Européen de 2008 consomme huit fois plus d'eau douce par jour que ses grands-parents.

Et demain ?

Entre 2000 et 2025 la population mondiale va passer de 6 à 8 milliards d'individus. La quantité d'eau douce par habitant va donc diminuer de près d'un tiers en 25 ans. L'ONU prévoit que d'ici 20 ans, 1,8 milliard d'humains vivront dans des pays en état de pénurie et 5 milliards dans des régions où on ne pourra couvrir tous les besoins. Au final, il n'y aura que 1,2 milliard d'êtres humains qui disposeront de l'eau nécessaire



La région épinglée pour eaux polluées !

Par un arrêt du 31 janvier 2008, la Cour de justice des communautés européennes a constaté que la qualité de l'eau ne correspondait pas aux normes dans trois départements français : la Vendée, les Deux-Sèvres et la Charente-Maritime.

Des directives européennes de 1975, 1980 et 1998 relatives à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine fixent une concentration en nitrates et en pesticides qui ne doit pas être dépassée.

Même si la situation est en cours d'amélioration depuis 2003, ces textes n'étaient pas respectés dans les trois départements voisins de la Vienne ni en 1998 ni en 2007.

La France a donc manqué à ses obligations et s'expose à de lourdes condamnations.

ARRÊT DE LA COUR DE JUSTICE EUROPÉENNE
CJCE, 7^e CHAMBRE, AFFAIRE C-147/07,
ARRÊT DU 3 JANVIER 2008

Chapitre 3: Enjeux de pouvoir

du fait de son caractère essentiel, et du fait aussi que l'eau n'est pas abondante partout et toujours, l'eau est également un enjeu de pouvoir. Si je contrôle l'accès à l'eau, je dispose d'un moyen et d'un argument dans mes relations avec celui qui a besoin d'eau. Si je suis plus fort que mon voisin, et si je suis en concurrence avec lui pour m'approvisionner en eau, je suis en meilleure position pour obtenir cette eau. Si je dispose du savoir-faire pour trouver l'eau, la stocker ou l'amener à ceux qui en ont besoin, je dispose d'une forme de pouvoir sur eux. Si je détiens le monopole de ce savoir-faire,

ou de cette activité, je détiens un pouvoir dans la région où s'exerce ce monopole. Si l'État dans lequel je vis possède des sources ou des réserves d'eau dont l'État voisin a besoin, si l'agriculture de mon pays puise dans une rivière qui doit alimenter ensuite l'agriculture d'un autre pays en aval, ce sont les relations d'État à État qui sont en jeu. Enjeux de pouvoir entre particuliers, entre entreprises, entre États.

La répartition de l'eau, ou plutôt sa mauvaise répartition, à l'échelon régional ou mondial, a toujours été source de conflits. L'Eau, indispensable à la vie et premier facteur de développement, est naturellement, inévitablement un enjeu politique ; elle peut devenir, lorsqu'elle se fait rare, une cause de guerre.

Proche de nous, on pourrait reprendre l'histoire (et la géographie) de la vallée du Nil, de la Mésopotamie (entre deux fleuves : le Tigre et l'Euphrate) et, un peu plus loin, de la vallée de l'Indus : premiers foyers de civilisation, lieux de naissance de l'écriture, de la ville, de l'État... Dans l'actualité, on peut évoquer les problèmes de la Cisjordanie (le Golan est le château d'eau d'Israël) et rappeler que, dans une région où vit un sixième de l'humanité, l'eau est au cœur de presque tous les conflits frontaliers de l'Inde avec ses voisins : Pakistan (la question des barrages dans le bassin de l'Indus), Népal (c'est la rivière Maha Kali qui sert de frontière), Bangladesh (un accord a été trouvé sur le Gange, mais il y a querelle pour les autres rivières)... En Afrique la question de l'eau est également avancée pour expliquer la crise du Darfour. Pour l'avenir, le réchauffement de la planète annonce déjà des millions de réfugiés "climatiques". L'eau qui manque et l'eau qui monte.

L'accès à l'eau est un premier problème. Celui de sa gestion en est un second, non moins politique. Avoir la propriété de l'eau ou déte-



nir d'autres leviers permettant d'en contrôler l'utilisation confère du pouvoir. Dès l'origine, le problème était surtout celui de la gestion quantitative, mais les crues et l'élimination des déchets posaient déjà des difficultés d'ordre sanitaire. À l'époque contemporaine, la concentration urbaine a renouvelé les données de la gestion quantitative alors que la pollution due à l'industrialisation puis à l'agriculture intensive imposait avec une acuité toujours plus grande la nécessité d'une gestion qualitative.

Quand on a de l'eau, il faut la répartir entre régions ou communes, mais il faut également arbitrer entre ses usages agricoles, industriels et ménagers, et encore assurer la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine et animale.

Il y a toujours eu beaucoup de règles (lois, règlements, contrats...) liées à l'eau, à mi-chemin entre le droit de propriété (du terrain sur lequel jaillit la source ou au bord duquel coule une rivière) et les besoins de l'utilisation collective pour la survie de chacun. On pourrait citer : le droit d'accès à l'oasis et les tribunaux de l'eau dans certains pays où il en a toujours manqué, les aqueducs ("romains" dans nos régions), l'accès aux fontaines publiques (on en a connaissance, sur la rive gauche du Clain, à Poitiers, dès le V^e siècle) et aux puits communaux, le métier de porteur d'eau dans certains pays et la tâche accomplie par les femmes dans d'autres, la maîtrise des débits (règlement de 1845 à Poitiers imposant la fermeture des canalisations tous les soirs à 19 h jusqu'au lendemain matin à 7 h), les règles toujours en vigueur du Code civil (1804) sur les cours d'eau et rivières, l'obligation d'entretien des berges et le droit de circuler le long, l'accès au littoral et le maintien (en France) à l'usage de tous de la bande de terre qui longe la mer...

Le "cahier des charges" distribué récemment

à chaque ménage poitevin abonné au réseau est la version moderne et technocratique (imbuvable...) de notre rapport juridique et citoyen à l'eau, dans une société qui n'en manque pas. Quoique, de temps à autre lorsqu'elle vient à menacer de manquer l'été, nous puissions avoir vent d'interdictions de laver les voitures (hors des stations qui la recyclent) ou d'arroser les jardins.

Où en sommes-nous dans notre approche collective de l'eau ? Le travail de la commission nous a d'abord permis un certain nombre de constatations (nous sommes des néophytes...) puis conduit à des questionnements qui pourraient déboucher sur des propositions (nous sommes des candides !)

Constatations de néophytes

L'eau a un prix

Il faut payer l'eau dont nous avons tant besoin pour vivre. Pourtant on ne paie pas l'air, du moins pas encore, qui est partout disponible et librement consommable (il n'y a pas de compteurs d'air) même si sa qualité (que l'on mesure) se dégrade en certains endroits.

L'eau, elle, a un prix. Si on regarde bien sa facture, on s'aperçoit d'ailleurs que c'est, pour l'essentiel, le prix de services : adduction, traitement en amont, assainissement en aval, et non le prix d'un bien.

Quoi qu'il en soit, c'est un prix difficile à cerner et qui fait l'objet de beaucoup de discussions. Le journal *Centre-Presse* publie une étude le 18 septembre 2007 et doit reconnaître des erreurs importantes dans le numéro daté du 2 octobre. Selon ces derniers chiffres (hors taxes et sans tenir compte de ce qui doit être payé aux agences de l'eau dont nous parle-

rons plus loin), le prix du mètre cube (calculé pour 120 m³) oscille dans le département de la Vienne entre 0,882 (Jaunay-Clan) et 1,819 euro (Lençloître). Calculés en moyenne, les écarts sont un peu plus grands dans le département des Deux-Sèvres (de 1 à 2,5). L'association "Que Choisir" avait publié une première enquête en janvier 2006. Devant les contestations de toutes parts, relatives au mode de calcul, elle a dû refaire ses comptes pour arriver... à des résultats très proches dans un second rapport rendu public fin octobre 2007. Selon ce travail, la marge prise par les opérateurs (régies, syndicats mixtes ou entreprises privées) varie de 10,4 % (Chambéry) à 58,7 % (syndicat des eaux d'Ile de France)...

On ne va pas ici faire un cours d'économie. Mais les chiffres sont troublants. Sachez encore que, dans le 86, le consommateur au robinet paie l'eau cinq fois plus cher que l'irrigant (qui reçoit beaucoup d'aides publiques). Et savez-vous qu'en Libye, par exemple, l'eau est plus chère que le pétrole ?

Curieux, par ailleurs, notre engouement pour l'eau minérale. Il est de bon ton, aujourd'hui, de se montrer, de courir, de travailler... avec sa bouteille d'eau. Qui n'a pas sa bouteille d'eau ? Or cette eau est payée à ceux qui ont le droit d'exploiter les sources. Et nous en consommons des millions de bouteilles alors que l'eau dite du robinet est parfaitement potable dans nos pays. N'est-ce pas celle que l'on donne à l'hôpital ? L'État, donc nos impôts, dépense beaucoup d'argent pour amener jusqu'à nous de l'eau potable. Mais ça ne nous suffit pas : nous allons chercher ailleurs de l'eau que nous payons plus cher. Où cela s'arrêtera-t-il ? Quand le marketing nous aura définitivement rendus dépendants de notre bouteille d'eau, et quand les sources commenceront à se tarir, il est probable que les prix monteront encore !

La bouteille d'eau et se

Une déclaration assez particulière a été faite par Tim Lang, en poste à la commission des ressources naturelles du gouvernement en Angleterre.

"Nous devons convaincre la population que boire de l'eau à la bouteille est aussi démodé que fumer. Nous avons besoin de mettre en place une campagne similaire, afin de leur faire comprendre que c'est mal."

Pourquoi cette déclaration ? Une bouteille d'eau représente une émission en CO² dans l'atmosphère 600 fois plus importante que de l'eau du robinet.

Le ministre de l'environnement Phil Woolas est également du même avis, et ce suite à une récente recherche démontrant que boire de l'eau en bouteille avait le même impact



s déboires

sur l'environnement que conduire une voiture sur une distance d'un kilomètre.

En gros, la fabrication d'une "simple" bouteille de *Volvic* ou d'*Évian* serait plus nocif pour la planète que de juste ouvrir le robinet.

Dans les pays riches, on se pose la question de savoir comment boire de l'eau, alors qu'ailleurs on manque d'eau potable...

Lien Internet :

<http://www.miwim.fr/blog/boire-de-leau-en-bouteille-cest-mal-1241>

*L'objet "qui tue":
cette semaine, la bouteille d'eau*

Meilleure, plus sûre, mais aussi plus chère. L'eau en bouteille coule à flots et génère, chaque année, 22 milliards de dollars de recettes sur la planète.

89 milliards de litres d'eau en bouteille sont engloutis chaque année dans le monde, soit en moyenne près de 15 litres par an et par personne. Des chiffres vertigineux qui laissent songeur. Derrière ce tableau de performances, quelques croyances ont la vie dure. L'eau en bouteille serait meilleure pour la santé et plus sûre que l'eau du robinet. Pas si évident. En Europe, et notamment en France, les réseaux de distribution sont strictement contrôlés. La teneur en minéraux, argument favori des marques ⁽¹⁾, ne figure par

ailleurs dans aucune recommandation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Au plan écologique, la bouteille d'eau n'est pas non plus très "propre sur elle". Fabriquée à partir de matière plastique, elle n'est pas toujours recyclée et il lui faut plus d'un millénaire pour disparaître de la nature⁽²⁾. Un passif auquel il faut ajouter le prix du transport : 25 % de l'eau en bouteille de la planète n'est pas consommée dans son pays de production. Pour couronner le tout, le prix de l'eau en bouteille est renversant. Près de 300 fois plus élevé que l'eau du robinet. A vous couper la soif.

Lien Internet :

<http://www.planete-terra.fr/70-20.html>

À New York et à San Francisco, la fin de l'eau en bouteille

À New York et à San Francisco, l'eau en bouteille n'a pas la cote. En juillet 2007, les maires Michael Bloomberg et Gavin Newsom ont interdit aux services de la ville d'utiliser des bouteilles d'eau. En effet la fabrication, la livraison et le recyclage de celles-ci produisent à peu près 450 000 tonnes de CO². Et tout cela pour un produit de qualité parfois bien inférieure à l'eau du robinet. Les deux maires ont également réussi à convaincre certains restaurateurs d'arrêter de vendre de l'eau en bouteille... Un vrai souci pour les producteurs.

Lien Internet

<http://lachaineverte.fr.msn.com/images/galerie.aspx?cp-documentid=7409708&imageindex=6>



Le business de l'eau

La France est le seul pays au monde à avoir dès le XIX^e siècle délégué la gestion de l'eau publique (traitement et distribution) à des groupes privés. L'industrie française est aujourd'hui particulièrement "performante" en ce domaine. Des entreprises comme Véolia (ex Générale des eaux), appartenant à Vivendi, ou la Lyonnaise des eaux, détenue par le groupe Suez, sont leaders mondiaux. Avec la Saur, elles détiennent 8 % du marché français, les deux premières étant surtout implantées dans de grandes villes. En 2006, elles ont réalisé un chiffre d'affaires de 5 milliards d'euros en France plus 7 milliards à l'étranger. Leur puissance tient à leur savoir-faire et à de savantes stratégies économiques et financières. Il est notoire que, dans les années 1980 et 1990, beaucoup d'entre elles étaient chroniquement impliquées dans des passations de marchés publics douteuses avec versement de "pots de vin" à des responsables politiques. À la suite de l'enquête précitée de Que Choisir, le maire de Paris a annoncé son intention de ne pas renouveler les contrats avec Véolia et Suez, qui arrivent à expiration en 2009. Il voudrait confier l'ensemble du cycle de l'eau à la société d'économie mixte Eaux de Paris, dont la ville est actionnaire, et qui n'assure actuellement que la production et le stockage, la distribution ayant été confiée au privé.

Certains craignent qu'en prenant le contrôle de l'eau, les grandes compagnies privées prennent "le contrôle du monde". Elles assurent déjà la distribution dans de grands bidonvilles sud-américains ou autres.

Les enjeux de pouvoirs locaux

L'autre modèle est celui de la "gestion publique" par des syndicats de l'eau. Le SIVEER (Syndicat intercommunal de la Vienne et d'exploitation des eaux rurales), établissement public de coopération pour la gestion des eaux et l'assainissement, a été créé en 1949. Il fournissait l'eau à 40 % de la population du département en 2006. Châtelleraut vient d'y adhérer.

Comme pour la fourniture d'électricité, ces

syndicats ont représenté un incontestable progrès dans le sens d'une gestion collective d'un bien public. Faire appel ou non au privé est une décision communale. La question de l'eau (le choix de sa gestion) est, avec l'État civil, un des rares pouvoirs réels encore détenu par les municipalités.

Mais les rivalités de clochers se sont doublées de rivalités de bassins. La présidence des syndicats de l'eau étant devenue un enjeu de pouvoir (et parfois de revenus), ces organismes se sont parfois multipliés au gré des jeux politiques plutôt que des rationalités de l'approvisionnement et des coûts.

À ces querelles il faut ajouter l'action de plusieurs groupes de pression sur les décisions administratives. Au cours des années de sécheresse qui ont récemment frappé notre région, des départements (Vienne et Deux-Sèvres) puisant dans le même "bassin versant" ont eu des politiques de restriction très différentes.

Partout des fuites

Encore une source d'étonnement : que l'entretien en revienne au public ou au privé, le mauvais état des réseaux est actuellement la principale cause de gaspillage : 30 à 40 % de l'eau transportée n'arriverait pas à destination ! Mondialement, certains experts estiment que la moitié des eaux considérées comme potables est perdue dans les canalisations...

Questions de candides

Peut-on s'approprier l'eau ?

Si l'eau est un bien commun vital, elle ne devrait pas pouvoir être la propriété d'un seul ou d'un groupe. Cela pose principalement le problème des eaux minérales. Pour les autres, en France, il existe un service public de l'eau ; c'est à chaque commune de décider de s'en occuper elle-même (en "régie") ou d'en confier la gestion à une société d'économie mixte ou entièrement privée. Le privé a un savoir faire et des avantages qui ont un coût. C'est une question de choix.

Lorsque la situation est contestable, c'est parce que le marché n'apparaît pas vraiment concurrentiel : écarts de prix, clientélisme politique, trucages des réponses aux appels d'offre, corruption selon les endroits et les époques... Quant à la question des eaux minérales, c'est d'abord le problème des consommateurs : tant qu'ils préféreront payer plus cher une eau qui n'est pas plus "potable" que celle du robinet, le plus surveillé de tous les produits alimentaires, ils trouveront des vendeurs d'eau. Mais c'est aussi le problème de l'information de ces consommateurs ; et il faut condamner fermement la campagne publicitaire de *Cristalline* qui, début 2007, comparait l'eau que nous buvons à l'eau des cabinets.

Le droit de l'eau n'est-il pas un droit de l'Homme ?

Ne devrait-il pas y avoir un droit pour chaque homme à la quantité d'eau nécessaire à sa survie et à un minimum d'hygiène par jour (40-50 litres par jour en zone tempérée) ? Si oui, cette eau ne devrait-elle pas être fournie gratuitement à chacun, le surplus lui étant vendu selon un tarif progressif propre à responsabiliser les usagers/consommateurs ?

L'inégale répartition mondiale est-elle vraiment fatale ? Le problème de l'eau pour boire, au minimum, ne pourrait-il pas être résolu ? On insiste trop souvent sur le fait que l'eau est une ressource de proximité qui ne peut se transporter. Il y a pourtant eu des projets titanesques, comme celui de Mao d'irriguer le Nord de la Chine avec les eaux du sud ou comme le projet indien de relier par 10 000 km de canaux les principales rivières himalayennes. Les Romains, à une autre échelle, avaient déjà construit des aqueducs. Nous avons aujourd'hui des pipelines transcontinentaux, mais pas d'aqueducs... Le problème de l'énergie serait-il plus vital que celui de l'alimentation en eau potable ? Cette question se pose aussi par rapport aux infrastructures routières et aux télécommunications dans tout projet de développement, en même temps que le partage de la responsabilité entre

le secteur public et le secteur privé. Ce que l'on nomme aujourd'hui "aide au développement" au sens strict comprend 20 à 30 % pour les télécommunications (antennes de téléphone, portables, etc.) C'est autant de moins pour l'eau. Encore des choix politiques qui ne sont pas faciles.

Certaines productions agricoles ne sont-elles pas contre nature ?

Les agriculteurs sont doublement impliqués : qualitativement (productivisme, culture intensive et pollution des sols) et quantitativement (irrigation de terres qui ne retiennent pas l'eau ou de cultures inappropriées, mais subventionnée par l'État). Soumis à des impératifs économiques de plus en plus tendus, ils cherchent à maîtriser l'eau tant en excès (drainage) qu'en pénurie (irrigation) pour satisfaire au mieux les besoins des plantes. Il est injuste de leur reprocher d'avoir organisé un lobbying particulièrement efficace. Pourquoi seraient-ils la seule profession à ne pas le faire ? Il reste que des problèmes demeurent.

La pollution industrielle est maintenant bien identifiée parce que localisée. Plus diffuse, la pollution agricole est encore loin de l'être. Y a-t-il une autre solution que le principe pollueur-payeur ? Efficacité du lobbying : la dernière loi sur l'eau (30 décembre 2006) n'est pas allée jusqu'au bout de ce qu'elle avait annoncé et le récent Grenelle de l'environnement a transigé sur la disparition des pesticides.

La question de l'irrigation est particulièrement présente dans notre région. Comme partout en Europe (malgré la PAC, politique agricole commune, ou à cause d'elle), la proverbiale sagesse des ruraux et leur intime connaissance de la nature n'ont pas résisté devant les difficultés économiques. L'exigence bien légitime d'une certaine qualité de vie confrontée à la baisse des revenus pose des problèmes "existentiels" ; la survie des exploitations est en cause. La profession a été longue à admettre sa responsabilité à l'égard de la nature dont elle jouissait,

comme tout le monde d'ailleurs, gratuitement. Les pouvoirs publics ne parviennent que très progressivement à imposer une discipline que l'on aime à présenter comme étant une auto-discipline. Les mesures prises sont considérées comme une intrusion par les intéressés. La communication passe mal, comme on le perçoit lorsque les arrosages ne sont pas interrompus par temps de pluie ; cela sauverait au moins les apparences.

Les querelles de bassins vont-elles remplacer les querelles de clochers ?

C'est poser la question des lieux, des niveaux souhaitables de pouvoir de décision. Sait-on bien encore où on en est ?

Traditionnellement la gestion de l'eau se faisait au plus près du terrain et de ses utilisateurs-consommateurs. De là vient la compétence des communes plus ou moins regroupées pour tenir compte de la réalité hydrologique des "bassins versants". C'est encore le schéma de base, dont on voit bien qu'il conduit à une balkanisation d'autant plus contestable que l'intercommunalité est en crise : en 2005, dans le seul département des Deux-Sèvres, il y avait 32 producteurs différents et 72 distributeurs. Dans le Sud du département, de petites communes gèrent encore elles-mêmes leur eau alors qu'elles se sont associées pour la collecte et le traitement des déchets ou les transports collectifs. Certes, les coûts pour le consommateur sont très bas ; mais c'est en partie parce que le budget ne prévoit pas de provisions alors qu'il faudrait avoir renouvelé toutes les installations dans quelques décennies.

Traditionnellement encore, l'État restait peu intéressé, trop lointain et ne produisant que de la réglementation. Il a donc fallu mettre en place une organisation administrative plus proche des réalités hydrologiques : agences de bassin, schéma d'aménagement de gestion des eaux (SAGE) avec, depuis 1992, des commissions locales de l'eau, dispositif intéressant mais tout de même peu utilisé.

La véritable gestion se fait aujourd'hui par grands bassins et ce sont des "agences de l'eau" qui, par le biais des collectivités locales, ont l'argent, donc le pouvoir. Ce n'est pas l'État. Et l'on voit des manifestations d'égoïsme régional difficilement compréhensibles.

Il y a pourtant un besoin d'État. Lors des crises récentes dans les départements de la Vienne et des Deux-Sèvres, les collectivités locales sont restées discrètes et le préfet des Deux-Sèvres regrettait l'absence d'une politique cohérente. Si l'État ne se manifeste pas davantage, ce sont des intérêts locaux, économiques, voire privés, qui façonneront le dispositif. Toutefois, dans le même temps, l'État est débordé par le haut, en tout cas sur les exigences environnementales et les problèmes sanitaires (qualité de l'eau) qui sont aujourd'hui fixés par la Communauté européenne.

Mais il n'existe toujours pas de vrai pouvoir, ni même d'embryon d'un pouvoir mondial sur l'eau. L'eau qui pourrait bien se retrouver au centre de crises majeures.

Inondations, maladies hydriques et pollution

Dans de nombreuses régions du monde, fortes précipitations et inondations sont attendues avec intérêt par les populations rurales. L'excès d'eau peut être source d'une relative prospérité après des mois de pénurie. Ainsi, les peuples qui vivent au rythme des moussons ont-ils adapté leurs modes de vie et leurs pratiques culturelles afin de tirer le plus grand bénéfice de la précieuse ressource que constitue l'eau.

Si l'abondance d'eau est bénéfique, des inondations, imprévisibles et de grande ampleur, entraînent des catastrophes humaines, écologiques et économiques.

Ainsi en est-il au Bangladesh, pays situé aux confluents de trois grands fleuves. Le fort débit de ceux-ci à certaines périodes de l'année, conjugué à des raz-de-marée, précipite un tiers du territoire sous les eaux. La population se réfugie sur des collines ou dans les étages des bâtiments publics construits sur pilotis. Ces inondations, qui durent parfois plusieurs semaines, détruisent habitations, cultures et moyens de production. La montée prévisible du niveau des mers, consécutive aux changements climatiques, augure de

forts mouvements migratoires. Un économiste bangladais a d'ailleurs interpellé les nations occidentales en demandant l'établissement de quotas d'accueil de réfugiés climatiques.

D'autres pays, tels que l'Inde, la Chine ou la Corée du Nord, souffrent d'inondations chroniques. Et selon le Centre de recherche en épidémiologie des désastres, les inondations ont fortement augmenté en 2007 : on en a recensé 206, contre 172 en moyenne au cours des années précédentes. Ces inondations ont provoqué 8382 morts l'année 2007.

Les bouleversements climatiques n'expliquent pas tout. La déforestation, certaines formes d'urbanisation, ou bien encore la modification d'écosystèmes fragiles, ont réduit de façon sensible la capacité de rétention des terres. L'eau s'infiltré moins dans les sols et s'écoule plus vite. En certains endroits, elle entraîne tout sur son passage. Dans des lieux d'habitat spontané, elle stagne et elle est source de pollution. Les risques en sont notamment la propagation de maladies telles que la dengue ou la malaria.

Les autres maladies d'origine hydrique sont des maladies dues à la contamination par des déchets humains, animaux ou chimiques. Dans le monde entier, le manque de stations d'épuration des eaux, d'eau (pour la boisson, l'alimentation et l'hygiène) est responsable d'environ 12 millions de morts par an.

La pollution et la température de l'eau portent atteinte à la qualité de l'eau. Chaque jour, deux millions de tonnes de déchets sont déversées dans les fleuves, lacs... Cette pollution devient très inquiétante. Le rapport mondial des Nations unies sur la mise en valeur des ressources en eau souligne que *"50 % de la population des pays en développement est exposée à des sources d'eau polluée"*. Les rivières d'Asie sont particulièrement touchées ; elles contiennent 20 fois plus de plomb que celles des pays industrialisés.



Chapitre 4: L'eau, enjeu de solidarité

nous avons vu que l'eau et son usage posaient de multiples questions : où trouve-t-on de l'eau, comment la transporte-t-on, comment peut-on la stocker et la distribuer, à quel prix, comment traiter les eaux après leur usage, quelle qualité de l'eau, etc. ?

Nous avons vu que l'eau est un enjeu de pouvoir : nous allons rappeler qu'elle est aussi un objet de solidarité.



Il s'agit d'abord de solidarités spatiales. L'eau qui coule dans une rivière peut être captée, ou polluée, en amont au détriment de celui qui est en aval ; et cet effet ne se limite pas au linéaire d'une rivière mais peut se faire sentir sur tout un bassin versant. L'usage de l'eau à un endroit n'est pas sans répercussions sur d'autres utilisateurs. L'eau dissout, l'eau transporte, l'eau dépose : tel objet jeté en un endroit peut se retrouver un peu plus tard beaucoup plus loin, en un lieu inattendu et en un lieu où il crée une gêne ou une nuisance.

Les inondations qui ravagent parfois toute une région ou tout un bassin sont des occasions spectaculaires de montrer cet enjeu de solidarité : solidarité dans les secours, solidarité dans la lutte contre les causes ou pour limiter les effets car on sait bien qu'une seule brèche dans une digue, un seul endroit mal surveillé peuvent mettre à mal les efforts de tous pour endiguer le phénomène.

La solidarité est aussi temporelle : l'eau que nous puisons aujourd'hui dans une nappe ou un réservoir ne sera pas disponible demain. Cette nappe et ce réservoir ne se rechargeront qu'au bout d'un certain temps et ce laps de temps est parfois très mal connu. L'eau qui se charge de produits chimiques déposés en surface, et qui s'infiltre dans le sol, polluera la nappe souterraine qui deviendra impropre à la consommation humaine au bout d'un certain temps. Elle ne se purifiera naturellement, si elle se purifie, qu'au bout d'un autre laps de temps encore plus inconnu, et nécessairement très long. L'eau gaspillée en hiver, lorsque les pluies sont abondantes et que les ressources paraissent suffisantes, manquera peut-être l'été suivant au moment d'une période de sécheresse. Les erreurs d'aujourd'hui auront des conséquences demain : travaux qui auraient été nécessaires sur le réseau d'adduction d'eau et qui sont reportés pour diverses raisons, études qui auraient dû être faites, débats qui auraient dû être organisés, décisions qui auraient dû être prises, tout cela aura des répercussions plus tard.

La solidarité est aussi écologique, on l'a compris déjà avec certains exemples cités plus haut ; l'eau est essentielle pour la vie ; le fait qu'elle soit potable, disponible en quantité et utilisable par l'homme était considéré jusqu'à présent comme allant de soi, surtout dans nos contrées tempérées où l'eau est abondante. Or

larité

nous nous apercevons maintenant, même chez nous, qu'elle n'est plus toujours disponible en quantité, que sa qualité se dégrade parfois, que toutes ces évolutions ont largement pour origine l'activité de l'homme. L'activité d'un homme, ici, dégrade la ressource d'un autre homme, ailleurs, sans que le premier en soit toujours conscient ! Certains tirent le signal d'alarme et s'efforcent de persuader et de convaincre qu'il faut agir avant que la survie de l'humanité ne soit mise en péril à cause de la transformation de la ressource en eau.

Il faut évoquer également la solidarité financière. Tout le monde a besoin d'eau mais tout le monde n'a pas les mêmes ressources (financières) pour accéder à l'eau. Dans nos pays, cela ne joue pas encore vraiment au niveau individuel, mais on peut déjà en débattre : dans certains endroits, l'eau distribuée au robinet est parfaitement potable mais d'une qualité gustative un peu médiocre ; c'est un argument de vente pour les eaux en bouteille ; ou encore elle est déconseillée pour les nourrissons. Mais le recours à l'eau en bouteille est un luxe pour ceux dont les revenus sont les plus modestes. Cela joue de façon plus claire au niveau des collectivités ou des pays : en certains endroits, en certains pays, pour assurer que chacun aura accès à l'eau, il faut faire des travaux importants qui coûtent très chers : canalisations, barrages, canaux, usines. Ailleurs il faut faire des travaux pour se protéger des inondations. Partout il faut retraiter les eaux usées afin qu'elles ne partent pas polluer le sol et le sous-sol, et aussi afin de pouvoir les réutiliser. Tout cela a un coût qu'il faut partager.

L'eau est donc un enjeu de solidarité, une occasion de solidarité, et même elle oblige à la solidarité.

Dans les situations de concurrence pour l'usage de l'eau, il y a ou il n'y a pas exercice de la solidarité. Ces solidarités doivent être organisées. Cette organisation doit être prise en charge par une entité reconnue et acceptée par les différents usagers. Au passage, rappelons que l'organisation de l'usage de l'eau a été un facteur important pour l'émergence des premiers États organisés, en Égypte, en Mésopotamie, en Chine. La rareté de la ressource en eau incite à cette organisation. Dans nos contrées tempérées, où se conjuguent augmentation de la population et augmentation des usages de l'eau, le besoin d'une nouvelle organisation de cette solidarité devient chaque jour plus évident.

Dans les pays du Sud

Chaque année 5 millions de personnes (beaucoup d'enfants parmi eux) meurent de maladies liées à la mauvaise qualité de l'eau qu'elles consomment (c'est 10 fois plus que la moyenne des décès liés à des guerres). Dans les pays les plus pauvres, 90 % des eaux résiduaires et 70 % des déchets industriels sont rejetés sans traitement préalable dans les eaux de surface.





La Loi Oudin : une opportunité de solidarité !

Adoptée en février 2005, la loi dite “Loi Oudin” donne aux communes et aux établissements publics chargés des services de distribution d’eau potable et d’assainissement la possibilité de décider un prélèvement (plafonné à 1 %) sur le produit des services payés par les abonnés, pour l’affecter à des actions de solidarité internationale dans ces domaines.

Encore largement ignorée, cette disposition ouvre des possibilités considérables pour le financement de projets d’équipement dans un domaine crucial du développement et des conditions de vie dans les pays du “Sud”.

Quelques applications :

- L’agence de l’eau Loire-Bretagne peut affecter 1 million d’euros par an de 2007 à 2012 en direction de projets pour l’Europe centrale, les pays accédant à la zone euro, l’Afrique noire, le Laos, le Vietnam et Haïti. L’aide par projet est plafonnée à 100 000 euros et à 50 % des dépenses.

Afin de favoriser leur pérennisation, les projets devront engager l’implication des populations locales. En 2007, vingt projets ont été subventionnés en moyenne à hauteur de 50 000 euros et l’agence croule sous les demandes !

- La communauté d’agglomération de Poitiers (CAP) n’a pas statué définitivement mais elle a pris une délibération en ce sens en 2007. À titre indicatif, l’application par la CAP du taux (maximum) de 1 % représenterait une enveloppe de 70 000 euros environ par an.

- Le syndicat du Val de Loire a décidé un prélèvement un taux de 0,1 %. À l’initiative de l’association Moncoutant sans frontières, un projet est engagé entre Moncoutant et Boromo au Burkina-Faso. Défini après diagnostic conjoint entre les partenaires, ce projet s’inscrit dans un programme de développement qui comporte égale-

ment un centre de formation local et prévoit une forte sensibilisation de la population.

Dans le cadre de la relation avec Moundou (Sud du Tchad) la Ville de Poitiers et l’Association Poitiers Moundou ont réalisé un important programme d’accès à l’eau potable pour pallier les inconvénients de l’approvisionnement traditionnel, notamment en matière d’hygiène et de régularité saisonnière.

Après 10 années d’exploitation il apparaît que la gestion d’un réseau public n’est possible que :

- si la population intéressée “s’approprié” l’équipement et s’en sent responsable ;
- si la collectivité assure son rôle dans l’application des règles de gestion.

Raccordement ciblé d’établissements publics : résultats positifs mais solution très ponctuelle.

Equipements intégrés (forage, traitement, services) dans les quartiers périphériques : en cours.

L’expérience acquise confirme les limites des solutions techniques et la priorité à accorder aux actions auprès de la population concernée.



Une réalisation en cours au Tchad

L'accès de la population à l'eau potable est au cœur des relations entre Poitiers et Moundou (ville de plus de 200 000 habitants, au sud du Tchad).

Dans le cadre du jumelage signé en 1990, 10 bornes fontaines ont été mises en place sur des canalisations connectées au réseau existant. Suite aux difficultés de gestion de ces installations, les partenaires ont décidé de desservir les quartiers isolés en pleine extension à partir de forages autonomes impliquant fortement la population locale.

Un courrier que Richard, le jeune tchadien chargé du suivi du projet, a adressé récemment aux partenaires concernés par le projet à Poitiers, illustre bien la démarche.

Bonjour

Le projet que je pilote avance bien.

Au quartier Doumbeur 2, nous avons réalisé un forage d'une profondeur de 46 m équipé d'une pompe dont le débit est de 18 m³/h. Le réseau est composé d'un forage, d'un château de 25 m³, de 3 bornes fontaines de 3 robinets chacune et d'un kiosque de 4 robinets. La longueur du réseau est de 1 625,5 ml.

Pour la méthodologie, après plusieurs animations auprès des populations, des associations et groupements du quartier bénéficiaire, un comité de chantier a été mis en place. Il avait pour rôle la mobilisation de la population pour une participation communautaire. Ce comité de chantier a collecté plus de 152 875 FCFA (envi-

ron 230 euros) et il a mobilisé les habitants pour l'ouverture et la fermeture des tranchées. La population a aussi fourni le site du forage.

A la fin des travaux, ce comité a été dissout et une association des usagers de l'eau (AUE) est mise en place pour la gestion de l'ouvrage. C'est un fermier (une entreprise implanté à Doumbeur 2) qui est retenu pour l'exploitation de l'ouvrage. Nous avons donné une clé de répartition des revenus de la vente de l'eau (fonctionnement de l'AUE; renouvellement des ouvrages tels que la pompe, le groupe électrogène, la tuyauterie, le château d'eau; les dépannages, le développement du quartier, etc.). Nous travaillons sur le contrat entre l'AUE et le fermier et nous pensons que l'eau sera distribuée d'ici le 12 avril 2008.

Etant donné que la ville de Moundou est concédée à la STEE⁽¹⁾ pour la distribution de l'eau et de l'électricité, nous avons fait signer une convention de délégation entre la mairie et la STEE pour non immixtion dans la gestion des installations. Une convention doit aussi être signée entre la mairie et l'AUE afin d'éviter l'ingérence de la mairie dans la gestion des revenus de la vente de l'eau⁽²⁾.

LAUE sera formée en avril sur la gestion du réseau et elle sera accompagnée par ID⁽³⁾ et la Cellule de Conseil et d'Appui à la Gestion de l'eau qui est un organe mis en place par l'Etat

C'est cette même démarche que nous appliquons au quartier Doumbeur 1. Nous espérons gagner ce pari

Voilà quelques informations.



⁽¹⁾ STEE: Société Tchadienne d'Eau et d'Electricité. Elle a le monopole de l'exploitation et de la distribution de l'eau et de l'électricité dans certaines villes du Tchad dont Moundou

⁽²⁾ Les expériences antérieures ont montré que les responsables municipaux, non élus mais nommés par le pouvoir central, n'étaient pas en mesure de garantir le fonctionnement du service public et que la réussite d'un projet passait par une gestion assurée au niveau du quartier.

⁽³⁾ Initiatives Développement: ONG basée à Poitiers. Elle assure la conduite du projet en relation avec la ville de Poitiers et l'Association Poitiers - Moundou qui anime le jumelage entre les deux villes.

Chapitre 5: Entre nos mains

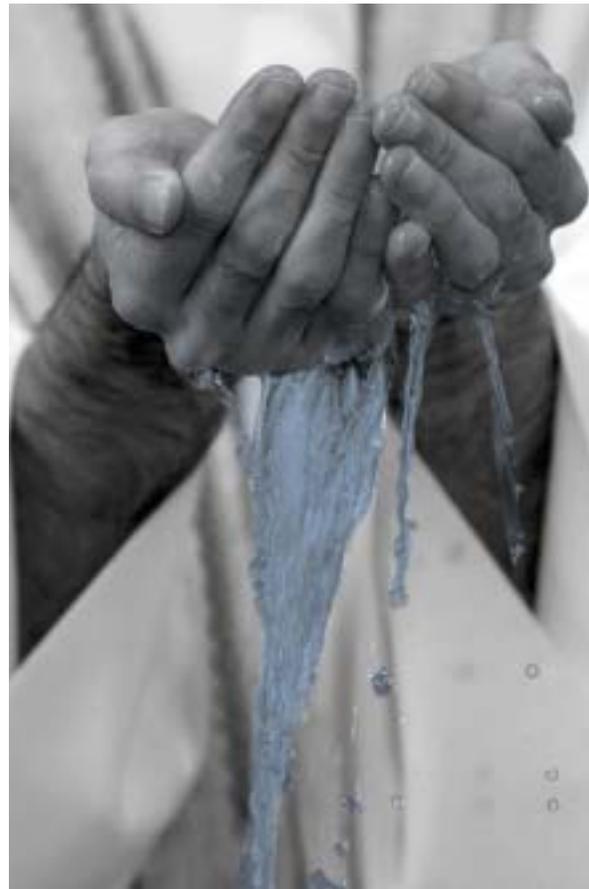
malgré tous les progrès de la science et de la technique, l'eau reste une réalité difficilement maîtrisable. C'est peut-être pour cela que nous en parlons tant aujourd'hui. Et cela nous amène finalement à réfléchir sur la place de l'homme dans la création, dans la nature.

Nous avons longtemps cru que les ressources de la nature étaient inépuisables. Nous prenons maintenant conscience que l'excès comme la pénurie d'eau ont des conséquences dévastatrices pour l'humanité. L'eau est un bien essentiel mais fragile. Que nous dit la Bible à ce sujet et quelles conséquences pouvons-nous en tirer pour aujourd'hui ?

Dans la Bible, l'eau est partout présente, porteuse de significations multiples. Comme il est écrit au livre de la Genèse: *“Le Seigneur Dieu modela l'homme de la poussière prise du sol. Il insuffla dans ses narines l'haleine de vie et l'homme devint un être vivant”* (Gn 2,7). L'homme, être fragile façonné d'eau et de poussière, appartient à la terre, mais il s'en distingue, car c'est le souffle de Dieu qui lui donne la vie. Cette vie trouve son achèvement dans le Christ. Avec lui, l'homme passe par la mort et renaît à la vie à travers l'eau du baptême.

Dieu qui a fait toutes choses, pour chacune d'elle *“vit que cela était bon”* (Gn 1, 4.10.12.18.21.25). L'homme est placé au sommet de la création, comme quelque chose de très bon (Gn 1,31). Seuls l'homme et la femme, parmi toutes les créatures, ont été voulus par Dieu à son image (Gn 1,27). Cela signifie que *“c'est à eux que le Seigneur confie la responsabilité de toute la création, la tâche de prendre soin de son harmonie et de son développement.”*⁽¹⁾

Prendre soin, ce n'est pas dominer sans contrôle ou exploiter pour le profit de quelques-uns, c'est “cultiver” comme on cultive la terre, c'est utiliser toutes les ressources de l'intelligence humaine qui se déploient dans les conquêtes modernes de la science et de la technique. *“A l'origine de la destruction insensée du milieu naturel, il y a une erreur anthropologique [...] L'homme, qui découvre sa capacité de transformer et en un sens de créer le monde par son travail, oublie que cela s'accomplit toujours à partir du premier don originel des choses fait par Dieu. Il croit pouvoir disposer arbitrairement de la terre, en la soumettant sans mesure à sa volonté, comme si elle n'avait pas une forme et une destination antérieures que Dieu lui a données, que l'homme peut développer mais qu'il ne doit pas trahir.”*⁽²⁾



La création est donc remise entre nos mains, soumise à notre liberté qui, selon l'horizon actuel, doit se penser plus que jamais comme responsabilité. *"Il s'agit de transmettre aux générations à venir le don reçu, en l'ayant humanisé, bonifié avec amour, au lieu de l'épuiser et de le polluer de mille manières."* ⁽³⁾ Dans ce contexte de la création, toute richesse se fonde sur l'échange, la relation. L'eau, comme le reste de la création, participe à cette dynamique de l'échange et de la relation jusqu'à s'exprimer sous le mode de l'alliance.

Les biens qui constituent la richesse ne sont pas un privilège réservé à quelques-uns ; ils sont pour que, dans l'échange et le partage, nous tenions ensemble dans la vie. Cette perception a des conséquences sur le plan politique. Elle nous aide à revaloriser la notion de bien commun, donc à organiser la vie commune, non comme l'équilibre précaire entre des intérêts particuliers, mais de telle manière que chacun puisse accéder aux biens essentiels, à commencer par l'eau. Concrètement, il faudra arbitrer entre des requêtes diverses, mais aussi déterminer une visée commune, ce qui ne peut pas naître spontanément du choc entre les diverses attentes, d'où la nécessité de débats sociaux.

Une telle vision entraîne un déplacement dans notre idée de la liberté, qui ne peut plus être vue simplement comme dépassement des limites, mais qui doit être considérée dans le sens d'une éthique de la limite positivement assumée. C'est ainsi que nous pourrions arriver à une gestion raisonnée des ressources existantes, avec la volonté de transmettre aux générations à venir le don reçu par grâce.

Il ne s'agit pas de cultiver l'angoisse, au nom d'une "sauvegarde de la création", mais de partir positivement d'une espérance qui nous conduit

aujourd'hui sur les chemins de la solidarité, qui nous provoque à offrir demain un avenir ouvert pour ceux qui naîtront lorsque nous aurons quitté ce monde.

Alors l'eau ne sera plus seulement un bien à convoiter jalousement ou à retenir pour soi, car nous aurons pris conscience qu'elle est un don gratuit pour tous, confié à notre responsabilité. Nous pourrions alors célébrer la grandeur de ce don, chanter avec saint François d'Assise : *"Loué sois-tu, mon Seigneur pour sœur Eau, qui est très utile et très humble, précieuse et chaste."* Avec l'Église, lors de la Veillée pascale, nous faisons mémoire de toutes les merveilles que Dieu a réalisées pour son peuple à travers le signe de l'eau. Nous célébrons ce don à travers tout baptême. Nous chantons, en écho à tant de psaumes : *"Que tes œuvres sont belles, que tes œuvres sont grandes ! Seigneur, Seigneur, tu nous combles de joie !"*



⁽¹⁾ *Compendium de la Doctrine sociale de l'Église*, n° 451.

⁽²⁾ *Centesimus annus* n° 37.

⁽³⁾ *André Talbot, Église en Poitou* n° 35

La Bible et l'eau

L'alliance avec un peuple. Les commandements (Deut 8)

Yahvé ton Dieu te conduit vers un heureux pays, pays de cours d'eau, de sources qui sourdent de l'abîme dans les vallées comme dans les montagnes, pays de froment et d'orge, de vigne, de figuiers et de grenadiers, pays d'oliviers, d'huile et de miel, pays où le pain ne te sera pas mesuré et où tu ne manqueras de rien, pays où il y a des pierres de fer et d'où tu extrairas, dans la montagne, le bronze.

Tu mangeras, tu te rassasieras et tu béniras Yahvé ton Dieu en cet heureux pays qu'il t'a donné.

Garde-toi d'oublier Yahvé ton Dieu en négligeant ses commandements, ses coutumes et ses lois que je te prescris aujourd'hui.

Quand tu auras mangé et te seras rassasié, quand tu auras bâti de belles maisons et les habiteras, quand tu auras vu multiplier ton gros et ton petit bétail, abonder ton argent et ton or, s'accroître tous tes biens, que tout cela n'élève pas ton cœur !

N'oublie pas alors Yahvé ton Dieu qui t'a fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude ; lui qui t'a fait passer à travers ce désert grand et redoutable, lui qui dans un lieu sans eau a fait pour toi jaillir l'eau de la roche la plus dure ; lui qui dans le désert t'a donné à manger la manne, inconnue de tes pères, afin de t'humilier et de t'éprouver pour que ton avenir soit heureux ! Garde-toi de dire en ton cœur : "C'est ma force, c'est la vigueur de ma main qui m'ont fait agir avec cette puissance."

Souviens-toi de Yahvé ton Dieu : c'est lui qui t'a donné cette force, pour agir avec puissance, gardant ainsi, comme aujourd'hui, l'alliance jurée à tes pères.

Guérison et vie (Ez 47)

L'homme me ramena à l'entrée du Temple, et voici que l'eau sortait sous le seuil du Temple et coulait vers l'Orient...

L'homme s'éloigna vers l'Orient, avec le cordeau qu'il avait à la main et mesura mille pieds : alors il me fit traverser l'eau : j'en avais jusqu'aux chevilles.

Il mesura encore mille pieds et me fit traverser le cours d'eau : j'avais de l'eau jusqu'aux genoux.

Il en mesura encore mille et me fit traverser : j'avais de l'eau jusqu'aux reins.

Il en mesura encore mille : c'était alors un torrent que je ne pouvais traverser, car l'eau avait grossi pour devenir une eau profonde, un fleuve infranchissable.

Alors, il me dit : "As-tu vu, Fils d'homme ?" Voici qu'au bord du torrent, il y avait une quantité d'arbres, de chaque côté.

"Cette eau, me dit-il, s'en va vers l'Orient... Partout où passera le torrent, tous être vivant qui y fourmille vivra. Le poisson sera très abondant, car là où cette eau pénètre, elle assainit et la vie se développe partout où va le torrent. Sur le rivage, il y aura des pêcheurs et sur tout son cours des filets seront tendus..."

Mais ses marais et ses lagunes ne seront pas assainis, ils seront abandonnés au sel.

Au bord du torrent, par contre, sur chacune de ses rives, croîtront toutes sortes d'arbres fruitiers dont le feuillage ne flétrira pas et dont les fruits ne cesseront pas : ils produiront chaque mois des fruits nouveaux, car cette eau vient du Temple.

Et les fruits seront une nourriture ;
et les feuilles seront un remède."

Le projet de Dieu (Ps 103)

Bénis le Seigneur, ô mon âme ;
Seigneur mon Dieu, tu es si grand !
Revêtu de magnificence,
tu as pour manteau la lumière !

Comme une tenture, tu déploies les cieux,
tu élèves dans leurs eaux tes demeures ;
des nuées, tu te fais un char,
tu t'avances sur les ailes du vent ;
tu prends les vents pour messagers,
pour serviteurs, les flammes des éclairs.

Tu as donné son assise à la terre :
qu'elle reste inébranlable au cours des temps.
Tu l'as vêtue de l'abîme des mers :
les eaux couvraient même les montagnes ;
à ta menace, elles prennent la fuite,
effrayées par le tonnerre de ta voix.

Elles passent les montagnes,
se ruent dans les vallées
vers le lieu que tu leur as préparé.
Tu leur imposes la limite à ne pas franchir :
qu'elles ne reviennent jamais couvrir la terre.

Dans les ravins tu fais jaillir des sources
et l'eau chemine aux creux des montagnes ;
elle abreuve les bêtes des champs :
l'âne sauvage y calme sa soif ;
les oiseaux séjournent près d'elle :
dans le feuillage on entend leurs cris.

De tes demeures tu abreuves les montagnes,
et la terre se rassasie du fruit de tes œuvres ;
tu fais pousser les prairies pour les troupeaux,
et les champs pour l'homme qui travaille.

De la terre il tire son pain :
le vin qui réjouit le cœur de l'homme,
l'huile qui adoucit son visage,
et le pain qui fortifie le cœur de l'homme.

...

Quelle profusion dans tes œuvres, Seigneur !
Tout cela, ta sagesse l'a fait ;
la terre s'emplit de tes biens.



QUELQUES ADRESSES UTILES

ADIV : Association des irrigants de la Vienne – www.irrigation-vienne.com

Agences de l'eau : Tout savoir sur l'eau en France – www.lesagencesdeleau.fr

DDASS : Qualité des eaux – www.vienne.pref.gouv.fr/services/services.php?IDssrub=9

Loi Oudin : Texte de la Loi Oudin – www.assemblee-nat.com/12/pdf/ta/ta0375.pdf

RPDE : Réseau partenarial des données sur l'eau – www.eau-poitou-charentes.org

SIGES : Système d'information pour la gestion des eaux souterraines – www.sigespoc.brgm.fr

SIVEER : Syndicat intercommunal de l'eau et l'équipement rural de la Vienne – www.siveer.fr

DRASS : Qualité des eaux – www.eau-qualite-poitou-charentes.fr

Ont participé à ce travail : Mgr Albert Rouet, Jean et Janine Baudry, Philippe et Emmanuelle Devaux, Simone Donnefort, André Dragon, Hubert Dujardin, Sœur Maryvonne Duclaux, Christian Genre, Michel Massé, Guy Parent, Benoit Theau, Marc Vandermeersch et Christian Yéni.

CONCEPTION-RÉALISATION : **Bayard Service Edition**, BP 97257, 35772 Vern sur Seiche, tél. 02 99 77 36 36
www.bayard-service.com - bse-ouest@bayard-service.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Serge Duguet - SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : Marc Taillebois - MAQUETTE : Jérôme Nouvion - IMPRIMERIE : LBC
CRÉDITS PHOTOS : CIRIC - Marc Taillebois - Mai 2008

COMMISSION DIOCÉSAINE JUSTICE & PAIX

DU DIOCÈSE DE POITIERS

Dans la même collection :

Réflexion éthique

*concernant le projet d'un laboratoire d'études
sur le stockage des déchets nucléaires dans le Sud de la Vienne*
(Mai 1996)

“Gens du voyage et Gadje”

(Décembre 1996)

Les jeunes et l'alcool

(Août 1997)

Les étrangers en Vienne et Deux-Sèvres

(Avril 1999)

Vivre la politique

(Juin 2000)

Pauvreté en milieu rural

(Mai 2003)

Bosser et vivre... les jeunes et l'emploi

(Mars 2006)

Vous pouvez adresser vos remarques sur ce document à :
Commission Justice & Paix
1-3 place Sainte-Croix - 86035 Poitiers Cedex

Vous pouvez vous procurer ce document par correspondance
à l'adresse ci-dessus ou l'acheter au Service de catéchèse
(10 rue de La Trinité - 86034 Poitiers Cedex)
à la librairie de la Procure Saint-Hilaire à Poitiers
et à la librairie catholique de Bressuire.



L'EAU, SOURCE DE VIE...

C'est un sujet sur lequel nous avons, au début, un peu **PATAUGÉ**. Pourtant, les **SOURCES** d'informations étaient multiples. Les interlocuteurs compétents sont nombreux ; nous en avons rencontré beaucoup. Les sites Internet où nous avons **PUISÉ** constituent des **RÉSERVOIRS** abondamment **REMP LIS** de toutes sortes de renseignements qu'il a fallu **CANALISER** et **FILTRER**. En définitive, nous avons failli être **SUBMERGÉS** par un flot de contributions et **DÉBORDÉS** par le **TORRENT** des avis des uns et des autres, souvent contradictoires.

Nous espérons avoir écrit un texte qui ne vous paraisse pas **IMBUVABLE** sur le fond, et dont le style, suffisamment **COULANT**, vous permette de percevoir tous les enjeux de **L'EAU** !

